

RCS : BESANCON

Code greffe : 2501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00468

Numéro SIREN : 478 472 574

Nom ou dénomination : OLENNA

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2019 sous le numéro de dépôt 4310

Greffe du tribunal de commerce de BESANÇON



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 28/06/2019

Numéro de dépôt : 2019/4310

Déposant :

Nom/dénomination : OLENNA

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 478 472 574

N° gestion : 2004 B 00468

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS OLENN										Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise 113 rue des artisans 25300 DOUBS												
Numéro SIRET* 4 7 8 4 7 2 5 7 4 0 0 0 1 9												
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12										Durée de l'exercice précédent* 12		
Exercice N clos le 30/09/2018												
ACTIF												
										Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial*	010		012						
			Autres*	014		016						
	Immobilisations corporelles*			028		030						
	Immobilisations financières* (1)			040	1 043 131	042			1 043 131			
	Total I (5)			044	1 043 131	048			1 043 131			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052						
		Marchandises *		060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066							
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068		070						
		Autres* (3)		072		074						
	Valeurs mobilières de placement		080		082							
	Disponibilités		084	962	086			962				
	Charges constatées d'avance *		092		094							
	Total II		096	962	098			962				
	Total général (I + II)		110	1 044 094	112			1 044 094				
PASSIF												
										Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120					300 000			
	Écarts de réévaluation			124								
	Réserve légale			126				30 000				
	Réserves réglementées*			130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)			131				561 325				
	Report à nouveau			134								
	Résultat de l'exercice			136				(14 675)				
	Provisions réglementées			140								
Total I			142				876 650					
Provisions pour risques et charges			154									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164								
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166				3 951				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)			169	163 492			163 492				
Produits constatés d'avance			174									
Total III			176				167 444					
Total général (I + II + III)			180				1 044 094					
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		163 493			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		173 507			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		150			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS OLENN**Néant ☐ *Exercice N clos le
30/09/2018**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	
	Production vendue	biens	215		214	
		services*	217		218	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	12 415
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	147	244	147
	Rémunérations du personnel*				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements*				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262	
	Total des charges d'exploitation (II)				264	12 562
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(12 562)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280	46 875
	Produits exceptionnels	(IV)			290	150
	Charges financières	(V)			294	3 051
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347		300	46 086
			348			
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)			306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(14 675)
	B - RÉSULTAT FISCAL				312	
	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				314	14 675
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles*				322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247			330	49 845
			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248		
Dont divers	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
Dont divers	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990		
	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		350 18 062
	Créance due au report en arrière du déficit			346		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	17 107
Déficits	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				354	
	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356	
	Déficits antérieurs reportables : *	95 387	dont imputés sur le résultat :		360	17 108
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				370	
	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				372	

Cegid Group



[Signature]

SAS OLENN
113 rue des artisans
25300 DOUBS

B - RESULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

[illegible]

B - RESULTAT FISCAL

[illegible]

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS OLENNNA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 1 044 094 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 14 675 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/11/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des "provisions" à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat. Cette récapitulation vaut état de fait.

Provisions pour risques et charges : conformément au règlement CRC 2000-06 appliqué à partir du 1er janvier 2002, des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 234 351	173 508	364 727	1 043 132
Total	1 234 351	173 508	364 727	1 043 132
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	44 937		44 937	
Total	44 937		44 937	
ACTIF NET				1 043 132

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			173 508	173 508
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			173 508	173 508
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			364 727	364 727
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			364 727	364 727

Notes sur le bilan**Immobilisations financières****Liste des filiales et participations**

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS MARCEAU 25300 DOUBS			59,99	
SCI IMMOLENNA 25300 DOUBS			99,93	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL IMMOXALIS 25300 PONTARLIER			20,00	

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 411 572 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	411 572		411 572
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	411 572		411 572
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	1 386
Total	1 386

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 000,00 euros décomposé en 300 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	300 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	300 000	1,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 167 444 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 951	3 951		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	163 493		163 493	
Produits constatés d'avance				
Total	167 444	3 951	163 494	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	163 493			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 163 493 euros.

Notes sur le bilan**Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 398
Associés - intérêts courus	3 052
Total	6 450

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Cautiun bancaire du prêt souscrit par la société IMMOLENNNA</i>	80 000
<i>Cautiun bancaire du prêt souscrit par la société IMMOLENNNA</i>	116 000
Avals et cautiuns	196 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	196 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	196 000
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations**Engagements reçus**

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Abandon de compte courant IMMOXALIS DE 25 000 € au titre des exercices antérieurs, sous clause de retour à meilleure fortune

OLENNA
Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 euros
Siège social : 113 rue des Artisans, 25300 DOUBS
478 472 574 RCS BESANCON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 30 septembre 2018

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 14 675,16 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -14 675,16 euros

Affectée en totalité au compte "autres réserves"
Compte s'élevant ainsi à la somme de 546 650,03 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

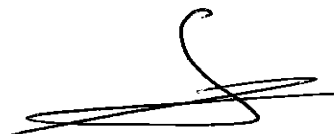
Exercices	Dividende par action	Régime fiscal
30/09/2015	0,40 €	Eligible à l'abattement de 40 %
30/09/2016	0,40 €	Eligible à l'abattement de 40 %
30/09/2017	0,40 €	Eligible à l'abattement de 40 %

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 juin 2019

Cette résolution est adoptée par 30000 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

Certifié conforme.

François MARCEAU
Président



**OLENNA**

Société par actions simplifiée au capital de 300 000 €

Siège social : 113 rue des Artisans - 25300 DOUBS

R.C.S. : BESANCON 478 472 574

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels***Exercice clos le 30 septembre 2018*

Doubs : 9 rue Flora – 25300 DOUBS – Tél : +33 (0)3 81 46 22 80 – Fax : +33 (0)3 81 46 41 01

Maîche : 1 rue Victor Mauvais – Z.I. des Genévriers – 25120 MAÎCHE – Tél : +33 (0)3 81 68 55 00 – Fax : +33 (0)3 81 64 02 40

Valdahon : 2 rue de Maulbronn – 25800 VALDAHON – Tél : +33 (0)3 70 72 01 95

MAZARS PONTARLIER

Société d'Expertise Comptable – Tableau de l'Ordre Régional de Bourgogne Franche-Comté

Société de Commissariat aux Comptes – Membre de la Compagnie Régionale de Besançon

S.A.R.L. au Capital de 1 000 000 € – R.C.S. Besançon 333 720 399 – Siret 333 720 399 00034 – TVA Intracommunautaire FR 56 333 720 399

Praxity
MEMBER
GLOBAL ALLIANCE OF
INDEPENDENT FIRMS



[Handwritten signature]

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société OLENNA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société OLENNA relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.



[Signature]

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du Code de Commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que des informations la concernant fournies dans les comptes annuels ;

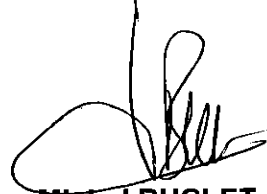




- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A DOUBS, le 5 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes,
Pour MAZARS PONTARLIER



Jean-Michel BUCLET
Expert-Comptable D.P.L.E.
Commissaire aux Comptes inscrit



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
BILAN ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 043 132		1 043 132	1 234 351
Autres titres immobilisés				-44 937
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 043 132		1 043 132	1 189 414
Stocks				
Matières premières & autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	963		963	9 603
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	963		963	9 603
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
COMPTES DE REGULARISATION				
Ecarts de conversion - Actif				
TOTAL BILAN ACTIF	1 044 094		1 044 094	1 199 017



[Signature]

Bilan

	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
BILAN PASSIF		
Capital social ou individuel	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	30 000	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	561 325	541 753
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-14 675	139 572
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	876 650	1 011 325
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	163 493	183 941
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 951	3 750
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
DETTES	167 444	187 692
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL BILAN PASSIF	1 044 094	1 199 017



[Handwritten signature]

Compte de Résultat

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Production stockée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits		
Total		
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises		
Var. Stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Var. Stock de matières premières		
Autres achats et charges externes	12 416	5 309
Total	12 416	5 309
MARGE GLOBALE	-12 416	-5 309
CHARGES		
Impôts, taxes et versements assimilés	147	134
Salaires et Traitements		
Charges sociales		
Amortissements et provisions		
Autres charges		
Total	147	134
RESULTAT D'EXPLOITATION	-12 563	-5 443
Produits financiers	46 876	204 560
Charges financières	3 052	44 937
Résultat financier	43 824	159 623
Opérations en commun		
RESULTAT COURANT	31 262	154 180
Produits exceptionnels	150	
Charges exceptionnelles	46 087	14 608
Résultat exceptionnel	-45 937	-14 608
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-14 675	139 572



[Handwritten signature]

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS OLENNA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 1 044 094 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant une perte de 14 675 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/11/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des "provisions" à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat. Cette récapitulation vaut état de fait.

Provisions pour risques et charges : conformément au règlement CRC 2000-06 appliqué à partir du 1er janvier 2002, des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 234 351	173 508	364 727	1 043 132
Total	1 234 351	173 508	364 727	1 043 132
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	44 937		44 937	
Total	44 937		44 937	
ACTIF NET				1 043 132

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			173 508	173 508
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			173 508	173 508
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			364 727	364 727
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			364 727	364 727

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS MARCEAU 25300 DOUBS			59,99	
SCI IMMOLENNNA 25300 DOUBS			99,93	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL IMMOXALIS 25300 PONTARLIER			20,00	

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 411 572 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	411 572		411 572
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	411 572		411 572
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	1 386
Total	1 386

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 000,00 euros décomposé en 300 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	300 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	300 000	1,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 167 444 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 951	3 951		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	163 493		163 493	
Produits constatés d'avance				
Total	167 444	3 951	163 494	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	163 493			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 163 493 euros.

Notes sur le bilan**Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 398
Associés - intérêts courus	3 052
Total	6 450

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Caution bancaire du prêt souscrit par la société IMMOLENNNA</i>	80 000
<i>Caution bancaire du prêt souscrit par la société IMMOLENNNA</i>	116 000
Avals et cautions	196 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	196 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	196 000
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Abandon de compte courant IMMOXALIS DE 25 000 € au titre des exercices antérieurs, sous clause de retour à meilleure fortune